

Comment redonner de la place à l'enseignement des Langues et Cultures de l'Antiquité ?

En lien avec les fiches 1 et 2 du thème 1, réfléchissant à un nouveau projet pour le collège et le lycée, cette contribution a vocation à attirer l'attention sur la place à donner aux Langues et Cultures de l'Antiquité dans ces projets.

Le nombre de postes de lettres classiques ne cesse de diminuer. La réforme du collège et celle du lycée ont entraîné une baisse des effectifs. Les horaires sont toujours pris sur les marges d'autonomie, trop souvent réduits par rapport aux horaires réglementaires. Les regroupements de niveaux en lycée, les refus d'ouverture de groupes supplémentaires en collège, se multiplient. Les enseignements, malgré l'énergie et l'industrie des professeur.e.s, en sont affectés. La situation des Langues et Culture de l'Antiquité est devenue critique. Le Ministre prétend sauver leur enseignement mais toutes les mesures prises sont vaines, spécieuses ou objectivement insuffisantes. Au collège, l'option facultative Français Culture Antique en 6ème est un rendez-vous manqué pour faire découvrir les langues et cultures de l'antiquité à toutes et à tous dès la fin du cycle 3. Renforcer la connaissance de la langue ne devrait pas être le privilège de quelques-un.e.s.

Au lycée, la spécialité au baccalauréat général n'a pas permis de recruter davantage d'élèves, la possibilité d'étudier une langue ancienne en voie technologique, bien qu'elle réponde à nos mandats, ne concernera qu'un nombre infime d'élèves, à la condition que l'effort de constitution des emplois du temps soit consenti, ce qui est devenu plus complexe encore avec la réforme Blanquer.

Dernier dispositif en date, le parcours « Mare nostrum », pour les élèves de collège et de lycée, évoque les ex IDD ou EPI. Projet sans programme, ce n'est rien d'autre qu'un atelier interdisciplinaire qui ne donnera aucune dynamique supplémentaire à l'enseignement des LCA. Le mode d'évaluation des options facultatives LCA n'est pas incitatif. Il n'est pas satisfaisant au DNB où seul un enseignement facultatif peut être retenu, même lorsque l'élève en suit plusieurs. Ainsi, il faut choisir entre latin ou grec, ou encore entre une langue ancienne et section européenne ou chant choral. Tout enseignement suivi devrait être valorisé. Au lycée, le bonus spécifique pour les options facultatives de LCA a été supprimé.

Dans ce contexte, quelles propositions pouvons-nous faire pour sortir les LCA de leur place marginale dans le second degré ? Dans le cadre d'une scolarité obligatoire portée à 18 ans, faut-il faire le pari que les apports linguistiques et culturels des LCA soient offerts à tous les élèves ? Selon quelles modalités et à quels niveaux de la scolarité ? Pour redynamiser la discipline et la sortir de son isolement, faut-il envisager la création d'une mention « langues romanes » au collège et au lycée, valorisant un cursus linguistique et culturel exigeant, intégrant l'enseignement du latin et d'une ou plusieurs LVER (italien, espagnol, portugais, occitan, catalan, corse) ? Un enseignement de LCA interdisciplinaire au lycée (par exemple avec la philosophie, l'histoire-géographie ou les LVER) en lieu et place de la spécialité LLCA ? D'autres pistes ?

Laetitia Benoit et Sonia Mollet, Secteur Contenus